Chers Parents, chers élèves,

Votre enfant est intéressé(e) par la section sportive du collège René Cassin. Les procédures de candidature et d'admission se feront selon les échéances suivantes :

- **Retrait de la fiche candidature** auprès du Directeur de l'école d'origine (pour les écoles du secteur), ou directement au secrétariat du collège de Cernay à partir du vendredi 22 mars 2024.
- **Retour de cette fiche candidature** auprès du Directeur de l'école (pour les futurs 6ème) ou au secrétariat de direction du collège (pour les collégiens) pour le jeudi 11 avril 2024 dernier délai, dûment complétée avec toutes les pièces à fournir.
- **Epreuves de sélection sportive**

- Section Football : Mercredi 17 avril 2024 de 14h00 à 16h00 au Gymnase Eck de Cernay

- Section Handball : Mercredi 17 avril 2024 de 14h00 à 17h00 au Gymnase du collège

- **Commission d'admission : Jeudi 18 avril / Vendredi 19 avril 2024**
- **Affichage des résultats : Mardi 7 mai 2024 au collège**

Information des parents par courrier envoyé après le 7 mai 2024

Attention : Pour les élèves hors secteur du collège, un avis favorable ne signifie pas que votre enfant sera obligatoirement affecté au collège. En effet, l'inscription ne sera prononcée qu'en fonction des places disponibles après affectation par la DSDEN.

Récapitulatif :	
DATES	**OBJET**
A partir du vendredi 22 mars 2024	Distribution des fiches de candidature pour les sections sportives aux élèves intéressés.
Jeudi 11 avril 2024	Retour impératif des fiches de candidatures.
Mercredi 17 avril 2024	Tests sportifs FOOTBALL au gymnase ECK (derrière piscine) de 14h00 à 16h00
Mercredi 17 avril 2024	Tests sportifs HANDBALL au gymnase du collège de 14h00 à 17h00
Aucune convocation pour les tests ne sera envoyée. Merci de vous présenter directement sur le lieu à la date et à l'horaire indiqués.	
Jeudi 18 et Vendredi 19 avril 2024	Commission d'admission dans les sections sportives.
Mardi 7 mai 2024	Affichage des résultats à l'administration du collège.
Après le mardi 7 mai 2024	Courrier aux parents
Au plaisir de vous accueillir dans notre section …	

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES PARENTS

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

REUSSIR SES ETUDES TOUT EN APPROFONDISSANT SA PRATIQUE SPORTIVE

Le Collège R. Cassin de Cernay et les clubs de HB et FB de CERNAY
ont signé une convention de partenariat qui se traduit par le maintien,
à la rentrée 2024, des Sections Sportives, sur décision du Recteur d'Académie.
Ces Sections ont pour but d'offrir aux filles et aux garçons motivés et volontaires
la possibilité d'associer à leurs études, la pratique approfondie de leur sport. Favoriser la réussite
scolaire (validation des compétences scolaires du socle commun)
et sportive des élèves de la 6ème à la 3ème.
Former de jeunes sportifs de bon niveau qui pourront envisager la poursuite
en section sportive en lycée voire aux pôles espoirs (après tests de sélection).

Entraînements :

Dans la mesure du possible, l'emploi du temps des élèves est aménagé afin d'alterner les cours d'EPS et les entrainements de la Section.
Les entraînements ont lieu pendant le temps scolaire deux fois par semaine, en complément des entraînements des clubs.
Les séances de handball ont lieu au Gymnase du Collège et les séances de football, au gymnase ECK.
Les élèves intégrant la Section ont la possibilité de rester licenciés dans le club de leur choix.

Compétitions :

La Section sera engagée dans les compétitions UNSS "excellence" : les élèves inscrits en Section se doivent d'adhérer à l'Association Sportive du collège et à participer aux compétitions dans le respect des règlements de l'UNSS (coût de la licence: 24 €)

Palmarès :

Benjamins : Champion Haut Rhin 2022, vice-champion académie 2022
Minimes : Champion Haut Rhin 2023

Encadrement :

Un professeur d'EPS assure la coordination et la responsabilité pédagogique de la Section. Un entraîneur diplômé encadre les entraînements.

Suivi scolaire :

L'entraîneur de la Section est en contact permanent avec le professeur d'EPS référent (M. FAYOL pour le handball et M. HEIDINGER pour le football en 2023/24).
Chaque semestre, le maintien dans la Section ou la réduction des temps d'entraînement est décidé en fonction des résultats scolaires et de l'attitude au collège.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

La Principale,
Nathalie SCHUMACHER